



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N° 193 du 21 juin 2012

SOMMAIRE

- Rapport introductif au CSN du 14 juin 2012
- Motion du CSN sur les mesures immédiates
- Annexe au texte d'orientation adopté au Congrès
Comment poursuivre le développement humain durable : quelle croissance ?
- Décision sur le débat concernant la grille indiciaire

Rapport introductif au CSN du 14 juin 2012

D. Steinmetz
Secrétaire général

Nous tenons notre premier CSN depuis le congrès du syndicat dans un contexte qui a fortement évolué. Nicolas Sarkozy a été battu, nous venons de voter pour le premier tour des élections législatives. Rien n'est réglé, mais nous pouvons au moins nous féliciter de voir que le discours de mépris vis-à-vis de personnels de la recherche n'a plus lieu.

Notre journée de travail doit nous permettre une réflexion collective pour analyser la situation et prendre les décisions qui seront le mieux à même de défendre les personnels de la recherche. Nous aurons aussi à débattre des points qui étaient en suspens après le congrès. Je propose de partager la journée en trois temps.

La situation générale sera traitée le matin, en fin de matinée, Danièle Steer nous fera un point sur les finances du syndicat, et l'après midi nous traiterons les deux questions restées en suspens après le congrès, à savoir la réflexion du syndicat autour du développement humain et le problème de la grille. Sur ces deux questions le syndicat est divisé, nous devons trouver ensemble, les modalités d'un débat qui permette de nous écouter, mais quelque soit l'issue de ce débat, la question essentielle qui doit rester au cœur de nos préoccupations : c'est d'avoir une organisation syndicale en capacité de défendre les personnels de la recherche et les organismes.

Contexte général

Le contexte politique est toujours marqué par de fortes tensions internationales.

La guerre froide semble reprendre ses droits. A Chicago, les 28 pays membres de l'OTAN, ont décidé de relancer la course aux armements et ont donné le feu vert au projet très coûteux, inutile et dangereux de création d'une ceinture antimissile autour de l'Europe. François Hollande malheureusement s'est seulement contenté de présenter quelques réserves tout en rappelant que nos industriels doivent être directement intéressés à la réalisation des équipements nécessaires.

Les risques de conflit au Moyen Orient s'accroissent. Accueillons comme une bonne nouvelle, la décision française de sortir du conflit afghan d'ici la fin de l'année, mais la guerre se poursuit dans ce pays et le Pakistan, qui lui aussi dispose de l'arme nucléaire semble durablement déstabilisé. Après le printemps arabe, les populations syriennes se sont révoltées contre la dictature d'Assad. La répression a été et est encore féroce et la guerre civile s'étend et menace l'intégrité de la Syrie et peut-être du Liban. L'ONU semble impuissante. Les discussions récentes entamées entre l'Iran et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur le nucléaire ont échoués. Les menaces d'attaque préventives contre les sites nucléaires iraniens de la part d'Israël, sont lourdes de danger pour la paix dans cette région et au-delà. .

Un bol d'air frais vient toutefois de la lutte des étudiants québécois. Depuis le 20 mars, leur mouvement contre l'augmentation des droits universitaires s'amplifie. Ils refusent le libéralisme effréné qui après avoir cassé le système de santé québécois s'attaque maintenant au droit à étudier. Plus de 300 000 personnes ont manifesté à Montréal le 22 mai dernier. Face à la contestation, le gouvernement Charest a pris de mesures d'exception avec la loi dite 78 qui constitue une attaque en règle contre les libertés démocratiques élémentaires. Les droits de manifestation, de réunion, la liberté d'expression et les droits syndicaux sont menacés. Face à la crise économique, la droite au pouvoir n'a pour solution que de durcir son arsenal juridique pour empêcher l'expression des peuples.

La crise économique ne s'arrête pas.

Après la Grèce, c'est maintenant le tour de l'Espagne. Les marchés s'affolent, l'Espagne doit emprunter à des taux voisins de 7% ; les banques espagnoles coulent. Face aux menaces sérieuses d'effondrement de son système

bancaire, le gouvernement espagnol a appelé à l'aide l'Union européenne. Le besoin est chiffré à 100 milliards d'euros. Mais, comme en Grèce, les solutions sont pires que le mal. L'Espagne comme la Grèce s'enfonce dans la récession, le PIB espagnol devrait se contracter de 2% en 2012. Un espagnol sur 4 ne trouve pas de travail. Comme la Grèce, l'Espagne redevient un pays d'émigration.

Mais jusqu'à présent, les remèdes de l'Europe, pilotée jusque récemment par le couple Sarkozy-Merkel, dirigée pas les technocrates européens qui préconisent toujours plus de contre réformes n'ont fait qu'aggraver le mal. Que nous préconise la commission européenne dans sa note publiée le 30 mai et envoyée au gouvernement français. Citation :

« - à introduire de nouvelles réformes pour lutter contre la segmentation du marché du travail en revoyant certains aspects de la législation en matière de protection de l'emploi

- à adopter des mesures concernant le marché du travail afin que les travailleurs plus âgés restent plus longtemps en activité

- à prendre de nouvelles mesures en vue d'introduire un système fiscal plus simple et plus équilibré qui déplacerait la pression fiscale du travail vers d'autres formes de fiscalité

- à prendre de nouvelles mesures pour libéraliser les industries de réseau, notamment sur le marché de gros de l'électricité, pour développer les capacités d'interconnexion dans le domaine de l'énergie et pour faciliter l'arrivée de nouveaux opérateurs dans les secteurs du transport ferroviaire de marchandises et du transport international de voyageurs. »

Les politiques d'austérité affaiblissent l'activité économique, font progresser le chômage et la misère. Face à une situation économique qui ne cesse de se dégrader, il faut changer de cap. Il faut en finir avec ces politiques qui cherchent à répondre avant tout aux préoccupations des marchés financiers. Il faut mobiliser les politiques publiques et la finance au service de l'emploi, de l'investissement productif, de la réponse aux besoins sociaux. **Cela ne se fera pas sans de puissantes mobilisations populaires. Il ne suffira pas de faire confiance aux politiques.**

Depuis l'élection de François Hollande, le gouvernement a pris des premières mesures.

- la prime de rentrée scolaire a été revalorisée de 25%,

- retour à la retraite à 60 ans pour des salariés âgés de 60 ans et ayant débuté leur carrière professionnelle à 19 ou 18 ans à condition de réunir 41 ans de cotisation pour la génération née en 1952, (et 41,5 annuités pour les personnes nées en 1955).

Pour la CGT, cette mesure doit s'inscrire dans une dynamique de retour aux 60 ans pour tous. A ce titre, la CGT la juge positive. Il s'agit d'une décision marquante qui rompt avec les politiques menées partout en Europe.

L'annonce de la revalorisation du SMIC n'est pas encore chiffrée, rappelons que pour nous il doit être porté à 1700 euros bruts par mois. Dans la fonction publique, l'UGFF a elle aussi rappelé qu'il est également urgent de revaloriser le point d'indice de fonctionnaires qui a perdu 15% de pouvoir d'achat depuis l'an 2000. D'autres mesures d'urgence sont nécessaires, suppression du jour de carence, etc.

Mais la plupart des objectifs de gouvernement sont dépendant de l'audit sur les finances publiques demandé à la cour des comptes. Ajoutons qu'avec l'engagement d'arriver à l'équilibre budgétaire à la fin du mandat et à 3% de déficit dès 2013, **la pilule de la rigueur risque d'arriver plus vite que prévu.**

Dans notre secteur

La nomination de Geneviève Fioraso comme ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur est une demi-surprise. Députée et adjointe au maire de Grenoble, elle a contribué à la mise en place du programme du PS sur la recherche. Elle est également impliquée dans Minatec. Elle restera ministre à condition d'être réélue. Son cabinet pose plus de questions, elle a nommé principalement des ex présidents d'universités qui s'étaient en leur temps félicités de l'autonomie des universités : Lionel Collet chef de cabinet, Daniel Filâtre, Jacques Fontanille. Jean-Richard

Cytermann ancien collaborateur de Claude Allègre est directeur adjoint du cabinet. Un seul provient des EPST, en l'occurrence de l'INRIA Bruno Sportisse qui est Conseiller transfert et innovation.

Les premières visites de Mme Fioraso ont été pour le CNESER et le CS du CNRS. Au cours de cette dernière visite, elle a tenu un discours plus chaleureux pour les EPST que celui auquel nous avons été soumis depuis 5 ans. Pour la ministre, les organismes doivent retrouver leur rôle de pilotage de la recherche. Elle souhaite conforter la place de la recherche fondamentale, qui a été « perturbée par une frénésie d'appels d'offres ». A propos du rééquilibrage des budgets de l'ANR et des organismes : les missions de l'ANR devront être précisées. Enfin, "les missions de l'AERES seront recadrées". La ministre estime qu'il faut « se réapproprier les mots d'excellence ou d'innovation, qui ont été détournés dans la période précédente ». Elle estime que « organiser une concurrence effrénée à l'intérieur de nos frontières, c'était tout simplement stupide ». En revanche, ce qui importe, c'est le travail en réseau, la correction des inégalités territoriales actuelles, le rétablissement du socle indispensable que constituent les UMR.

G. Fioraso réaffirme une meilleure reconnaissance du doctorat par le privé (notamment PME/PMI), ainsi que par les administrations publiques. Elle a sévèrement critiqué les PPP (Partenariats Public-Privé), qualifiés de souvent « absurdes et incohérents » : sur les 5 G€ consacrés aux PPP, seuls 2.2 vont effectivement aux projets.

Elle a également annoncé la tenue d'assises qui se tiendront fin octobre en région et en novembre au niveau national, assises devant aboutir à une nouvelle loi cadre qui remplacera la LRU.

Saluons le retrait de la circulaire Guéant sur l'emploi des étudiants étrangers, qui a fait honte à notre pays.

La FERC, avec le SNTRS, la Ferc sup et la CGT INRA sera reçue le 28 juin.

Assises, compte rendu entrevue avec le conseiller social

La politique du syndicat est toujours de lier la mobilisation des personnels à de propositions qui sont soumises au débat et que nous essayons de faire partager. C'est pourquoi, nous avons édité un 4 pages en direction des candidats, celui-ci a été adapté pour en faire un outil pour les assemblées générales. Nous pensons qu'il est important de le diffuser largement.

Dans ce 4 pages, nous avons également demandé des propositions immédiates, qui pourraient être mises en œuvre dès le mois de juillet. Il s'agit d'obtenir :

1 - un **prochain collectif budgétaire**, transférer dans les EPST et les Universités des crédits affectés à l'ANR et au Crédit d'Impôt Recherche pour en faire des crédits récurrents afin d'empêcher l'asphyxie financière de ces établissements. Ces transferts devraient également permettre de recréer les postes supprimés et financer les CDIations évoquées plus bas.

2. **Annuler les conventions Idex** déjà signées.

3. Obtenir **la mise en place immédiate des nouveaux échelons terminaux** pour les assistants ingénieurs et les techniciens afin de permettre l'alignement des carrières des personnels des EPST sur celles des personnels correspondant des universités. Le décret de réforme de la catégorie B devra être ensuite révisé pour revenir sur des reculs qu'il instaure à plus long terme.

4. Faire une **application positive de la récente loi de résorption de la précarité** avant de mettre en place ultérieurement un plan pluriannuel d'élimination de l'emploi précaire :

Permettre la transformation des CDD en CDI des agents remplissant les conditions exigées par la loi du 12 mars 2012 pour les agents ayant eu différents employeurs pour travailler sur le même poste travail, conformément aux engagements pris par le gouvernement sortant (protocole du 31 mars 2011).

Ouvrir des examens ou concours de titularisation pour les corps de chercheurs, ingénieurs de recherche et enseignants chercheurs que le précédent ministère de l'enseignement supérieur voulait exclure.

Le syndicat a rencontré le conseiller social de la ministre, Guillaume Houzel. Nous lui avons présenté nos demandes de mesures immédiates. Sur le point précarité, il a annoncé la tenue d'un CTP ministériel le 5 juillet. Il y aura peut être une ouverture sur le problème des pluri-employeurs pour la CDIisation, mais pour les concours ouverts aux catégories A+, la réponse a été plus ambiguë. Pour les échelons terminaux des AI et T, il ignore où est passé le décret, va se renseigner auprès des services, mais d'après lui les problèmes financiers du ministère rendront la rétroactivité difficile. Nous lui avons fait remarquer que ceci avait été inclus dans le budget d 2012 des organismes. Pour le collectif budgétaire, il a évoqué la nécessité de refinancer le CNRS à hauteur de 90 millions d'eus, somme correspondant a la baisse des crédits récurrents,

Elections au Co CNRS. Rappelons l'importance du vote SNTRS NRS. La campagne se déroule en ce moment. Nous devons appeler a voter pour nos candidats. A l'INSERM, les résultats du syndicat aux élections du conseil scientifique et des CSS sont bons, voire très bons

Pour les assises. Le BN estime que le syndicat ne peut pas faire le mort pendant ce débat. Il s'agit pour nous de profiter de cette période pour faire débattre sur nos propositions. Utilisons le 4 pages pour organiser des AG dans les labos et services. Il faudra aussi que les militants du SNTRS fassent connaitre nos positions et nos revendications dans toutes les réunions régionales et nationales. Pour nous, les débats en région doivent s'appuyer sur les établissements et non pas sur l'exécutif politique régional. C'est important compte tenu de la position très utilisatrice de la science que développent les exécutifs régionaux.

Ces assises ne seront pas un débat du type des états généraux. Le ministère entend simplement hiérarchiser ses propositions. Cela ne nous satisfait pas. Pour autant, pour imposer nos revendications face à tous les groupes de pression (CPU, Medef, etc.) nous avons l'obligation d'être actif et unitaires. C'est pour cela que nous travaillons à l'écriture d'un memorandum intersyndical que nous souhaitons le plus proche possible de nos propositions.

A la fin des assises, il n'est pas question de participer à la rédaction d'un texte de compromis à l'image de ce qui s'est fait pour les Etats Généraux de 2004. A priori, nous ne participerons pas au comité de pilotage des assises, même si nous estimons nécessaire de discuter des modalités pratiques d'organisation des débats tant en région qu'au niveau national.

L'intersyndicale

Cette démarche a été reprise par l'intersyndicale nationale. Deux communiqués ont été publiés ces dernières semaines. Dans le premier, nous avons du peser de tout notre poids pour y inclure la demande d'abrogation de la LRU. Le mot abrogation étant refusé par l'Unef, qui n'a pas signé ce communiqué. Dans le deuxième, consacré aux mesures immédiates, ni la FERC-Sup ni la CGT n'ont signé, exigeant par principe de voir apparaître l'ensemble des revendications. Nous estimons que la démarche intersyndicale n'est pas en but en soi, mais un moyen de rassembler et en ce moment précis de peser sur le ministère. Nous ne partageons pas la position d'isolement prise par la Ferc Sup qui refuse par principe toute expression intersyndicale, qui n'appelle pas à l'action.

Vie syndicale

En tant que syndicat CGT des EPST nous avons deux objectifs principaux de lutte, d'une part défendre les personnels, leur salaire, leurs carrières et leurs conditions de travail et d'autre part défendre nos organismes et veiller au respect de leurs missions de service public. C'est d'ailleurs ce que doit faire tout syndicat CGT dans une entreprise : les salariés et l'avenir de l'entreprise sont au centre de leurs préoccupations. Pour assurer ce deuxième objectif, que la CGT revendique plus de droits pour les organisations syndicales.

Les années Sarkozy ont exigé une mobilisation particulièrement intense pour défendre les organismes tant la volonté de casser nos statuts et nos EPST était forte. Les batailles ont permis d'éviter le démantèlement et ont permis de conserver partiellement l'emploi pendant que tous les autres secteurs de la fonction publique se voyaient appliquer la règle d'une suppression de poste pour deux départs en retraite.

Nous avons maintenu la défense des personnels, sachant que la défense individuelle prend de plus en plus de temps au niveau des régions comme au niveau national. Nous avons fait des propositions sur la précarité, l'emploi, les primes, etc. Mais le contexte a fait que ces luttes ont été difficiles à s'implanter chez les personnels. Il faut aussi savoir que face à une droite dure, les conditions de la lutte sont plus difficiles.

Il faudra redéployer notre activité de façon plus équilibrée entre ces deux objectifs. Cela sera peut être possible dans le nouveau contexte politique, mais il ne faut pas oublier que la pression du patronat, de l'Europe et des marchés financiers continuera à s'exercer.

La composition même du syndicat, où la majorité des adhérents sont des ITA, nous donne une responsabilité particulière vis-à-vis de ces catégories. Et chez les ITA, nous devons ne pas oublier nos collègues en AJT et en T. On trouve chez ceux les conditions de travail les plus difficiles, les salaires les plus bas, ils subissent la RGPP et les nouvelles méthodes de management.

Le syndicat

Nous devons nous situer dans la continuité de nos propositions revendicatives, mais il ne faut pas oublier que nos organismes et le contexte de la recherche publique ont fortement évolué au cours des années. Les laboratoires propres sont maintenant ultra minoritaires, contrairement aux débuts du CNRS. Comprendre les évolutions des universités, travailler avec les syndicats CGT de l'enseignement supérieur sont devenus une nécessité.

Les métiers, les niveaux de qualification se sont énormément diversifiés. La tradition du syndicat venait des ouvriers d'Etat et des ateliers, maintenant, nos adhérents les plus fortement représentés travaillent dans les domaines de l'informatique et de la documentation au sens large. Le syndicat s'est également ouvert aux chercheurs. Cette évolution a été jugée nécessaire au moment où l'accord de partage du champ syndical entre la FEN et la CGT a été remis en cause. Cette intégration s'est faite dans des conditions conflictuelles, nous avons pendant plusieurs années deux syndicats CGT pour les chercheurs. Heureusement, la réunification a pu se faire. Maintenant, la quasi-totalité des adhérents du SNTRS-CGT n'ont pas connu cette période. C'est avec eux qu'il faut construire l'outil syndical dont nous aurons besoin dans les prochaines années. Cela implique un effort de formation et de transfert de l'expérience. Cela implique une activité plus diversifiée, plus soucieuse de multiplicité de catégories professionnelles qui travaillent dans les labos et services.

Mais cela implique aussi un effort de démocratie. Le syndicat est un intellectuel collectif, il faut faire marcher nos sections, il faut inventer un fonctionnement par réseau dans certains domaines revendicatifs spécifiques, pour rendre plus collective l'expertise des militants les plus chevronnés. Il faut accepter la diversité qui doit enrichir nos débats et nos interventions, mais pour autant le syndicat doit garder une ligne revendicative.

Les choix d'orientation du SNTRS-CGT et de la CGT en général ont été approuvés par les personnels, puisque nous sommes redevenus la première organisation syndicale au CNRS et nous très largement en première place à l'INSERM.

Les modifications des règles de représentativité nous conduisent à dégager plus de militants pour les diverses commissions. Il faut les former, il faut aussi former ceux qui doivent animer la vie syndicale.

Le congrès s'est tenu dans des conditions difficiles, nos textes d'orientation comme le revendicatif sont probablement trop longs et pas assez synthétiques. Les débats ont été passionnés et mal gérés au niveau du temps. Ce dysfonctionnement est de notre responsabilité collective. Il faudra cet après midi débattre des questions qui n'ont pas été traitées au congrès ou qui faute d'un débat bien conduit ne l'ont pas été de façon suffisamment complète. Cette situation difficile notamment pour ce qui concerne la grille nous a conduit à proposer deux textes à la réflexion des adhérents. Ce mode de fonctionnement doit être une exception dans notre fonctionnement. Il faut revenir aux règles statutaires de la CGT. La CGT n'est pas organisée en tendances, Le BN a une responsabilité qu'il devra assumer, charge à la commission exécutive et aux congrès ou aux CSN de critiquer, corriger les orientations.

Motion du CSN sur les mesures immédiates

Le Conseil Syndical National du SNTRS-CGT, réuni le 14 juin 2012, demande la mise en place de mesures immédiates pour les personnels de la Recherche.

- Arrêt des suppressions d'emplois dans la recherche avec la levée des gels¹ et la mise en place d'un plan de titularisation pour les personnels précaires sur fonction pérenne, avec une l'ouverture d'une deuxième session de concours pour les ITA.
- Augmenter la valeur du point d'indice pour rattraper les pertes de pouvoir d'achat.
- Le retrait du jour de carence.
- La mise en place des nouveaux échelons terminaux, pour les AI et T, le maintien du recrutement des BTS-DUT dans le corps des AI actuels, la renégociation du décret sur les catégories B pour revenir sur les reculs qu'il impose aux diplômés des BTS-DUT.
- L'annulation des plans d'action RGPP dans les organismes².

Le CSN appelle les personnels de la Recherche à débattre et à s'organiser pour défendre leur revendication notamment lors des assises qui se tiendront à l'automne.

La politique du gouvernement doit instaurer une rupture avec celle menée lors du quinquennat précédent.

Voté à l'unanimité

Lors du CSN du 14 juin 2012 Mercedes RODRIGUEZ a été élue à la Commission Exécutive

Annexe au texte d'orientation adopté au Congrès : Comment poursuivre le développement humain durable : quelle croissance ?

Cette interrogation sur la poursuite du développement de l'Humanité amène forcément la question suivante : le capitalisme mondialisé, qui règne aujourd'hui sur la planète, peut-il satisfaire les besoins humains ou faut-il construire un autre système ?

Nous dresserons d'abord un constat de la situation en France et dans le Monde, puis nous avancerons nos propositions

1. Le constat

La situation actuelle :

En France, l'INSEE a annoncé une période de récession pour la fin de l'année 2011 et le début de l'année 2012. Le pays ne crée plus de richesse supplémentaire et la production de biens et de services diminue. Les experts de l'INSEE tablent donc sur - 0,2% de croissance pour le dernier trimestre 2011 et - 0,1% de croissance pour le premier trimestre 2012, ramenant ainsi les prévisions de croissance sous la barre du 1%.

Les conséquences matérielles de cette croissance en berne sont dramatiques sur la vie des salariés: faillites, chômage, salaires en baisse, perte de pouvoir d'achat... D'autant que l'amortisseur que constituait notre système

¹ 167 postes ITA gelés en 2012 et 278 ETP supprimés sur les fonctions supports de 2010 à 2012

² Notamment celui du CNRS

social a été mis à mal. On peut ajouter à cela, un endettement de l'Etat qui limite ses moyens d'action : plus coûteux que le financement du système social, les intérêts de la dette sont depuis quelques années maintenant, le premier poste du budget de l'État. La dette de la France s'élève à plus de 1.600 milliards d'Euros soit 85% du P.I.B. c'est à dire 85% de la richesse produite estimée par l'INSEE pour le 3ème trimestre 2011.

La cause de la crise : non pas la croissance mais la nature des rapports de classe :

Le capitalisme, système économique dans lequel nous vivons, est un système de développement des forces productives basé sur l'exploitation du salariat. Le capitalisme, système économique dans lequel nous vivons, est un système de développement des forces productives basé sur l'exploitation du salariat, sur l'incitation à consommer toujours plus et sur l'exploitation sans frein des ressources naturelles.

Une partie de la valeur ajoutée créée lors du processus de production est ponctionnée par les capitalistes (actionnaires des entreprises) au détriment rémunération des salariés. Cependant la production ne peut s'écouler que si elle répond à une demande. Mais la faiblesse des rémunérations réduit les possibilités d'écoulement de la production. Cette contradiction est à l'origine de la crise structurelle qui ne date pas de 2007 mais a pris naissance dans les années 80. La principale raison de la crise est donc dans la nature même du rapport de subordination sociale institué par le capitalisme : la relation entre production des richesses et leur utilisation sociale.

Au cours du 20e siècle, le progrès scientifique et technique a permis des avancées dans tous les domaines de l'activité humaine. Les populations des pays les plus industrialisés en ont bénéficié. Les peuples de plusieurs pays en voie de développement commencent aussi à en bénéficier. Cependant dès 1972, le rapport « Halte à la croissance » du club de Rome, qui exprimait le point de vue d'influents dirigeants capitalistes, présentait la croissance économique et démographique comme un danger pour l'humanité car les ressources de la planète étaient limitées. Les pays industrialisés devraient arrêter leur croissance pour protéger les ressources et l'environnement. En fait, les dirigeants actionnaires justifient leur choix d'arrêter le développement en Europe pour aller chercher leurs sources de profit dans d'autres pays où le prix du travail est beaucoup plus faible : Chine, Inde, Amérique latine...Ainsi, en 10 ans, 600 000 emplois industriels ont été supprimés en France provoquant la désertification de nombreuses régions et engendrant toujours plus de pauvreté.

La responsabilité des choix politiques et des stratégies d'entreprises.

Les choix de politique économique et de gestion des entreprises faits par les capitalistes sont extrêmement nuisibles pour l'emploi et l'activité industrielle dans le monde occidental, notamment en France. La multiplication des aides et exonérations fiscales et sociales au nom de l'emploi et de sauvetage des entreprises en difficulté a abouti au développement de la précarité et des bas salaires. Pour accroître la rentabilité financière des capitaux, les directions des entreprises ont procédé à l'externalisation et délocalisation de pans entiers d'activité. Ainsi, au nom de la compétitivité et de l'avenir de notre industrie, patronat et gouvernement prennent pour cible principale les salariés et particulièrement le système de protection sociale. La baisse de la part de l'industrie dans la production nationale, de même que la suppression des emplois industriels coïncident avec la baisse du taux moyen de croissance économique, la progression de la précarité et des bas salaires.

Les gains de productivité sont accaparés par le capital, ce qui conduit à la baisse des effectifs et à la pression sur les salaires. La baisse de l'emploi industriel et le recul de l'industrie dans l'économie ne cesse d'affaiblir le potentiel de croissance économique.

L'exploitation des ressources naturelles est sous l'entière maîtrise des grands groupes industriels. Ceux-ci font fi des dégâts environnementaux et des droits des populations locales. Les mécanismes de régulation de l'exploitation des biens communs sont rares et, lorsqu'ils existent, sont confiés à la loi de l'offre et de la demande (quotas de CO2) entraînant fraudes et dysfonctionnement.

Force est donc de constater que le développement humain ne peut être laissé au seul marché qui est le principe que le capitalisme impose pour organiser la société. Il est nécessaire de remettre en cause le pouvoir des dirigeants capitalistes pour répondre aux besoins de la population et construire la société sur d'autres bases. Il faut débattre démocratiquement de l'orientation à donner à la production.

Nous revendiquons un autre mode de croissance, basé sur l'humain, sur les besoins des populations, le respect des différentes cultures et l'environnement.

II) Quelle démarche ?

Que produire pour qui et avec quel moyen humain ?

L'activité productive doit répondre aux besoins des populations.

En France, plus 8 millions d'individus vivent en dessous du seuil de pauvreté, dont un nombre croissant de travailleurs « pauvres » souvent en situation d'emploi précaire. Il faut remettre en cause l'emploi précaire. Cette population souffre de la sous-consommation et de la mauvaise qualité de sa consommation, notamment alimentaire. Il faut aussi tenir compte que dans le monde des milliards d'êtres humains qui vivent aujourd'hui dans des conditions indécentes. Refuser une société de gaspillage ne doit pas justifier d'affamer le reste du monde, ni empêcher l'essor des économies émergentes. Ils doivent avoir accès à un système de santé, de protection sociale, d'éducation et de logements digne de ce nom et ne pas s'appuyer sur le gaspillage.

L'exigence de services publics de qualité

Notre appareil productif doit être réorienté vers les biens et équipements décidés démocratiquement et tenant compte du respect de l'environnement. La satisfaction de ces besoins repose sur l'existence d'un appareil productif solide s'appuyant sur des bases industrielles capables de produire des biens et des équipements. Le développement de l'industrie efficace suppose des services de qualité. Les services publics en matière d'éducation, de santé, de recherche, de transport, etc. doivent être gratuits pour les citoyens. C'est cette croissance, utile nécessaire, que nous devons nous employer à promouvoir.

Une autre finalité de l'économie est indispensable pour résoudre les problèmes de l'humanité

L'issue de la crise suppose une croissance nouvelle qui soit fondée sur l'efficacité économique et sociale et non plus sur la déréglementation et la casse des acquis sociaux. Il faut donc produire autrement, plus efficacement, en faisant des économies sur les moyens matériels, en réduisant l'intensité de l'usage des ressources naturelles, en évitant la dégradation de l'environnement, en respectant l'être humain au travail. Ceci implique de recourir à une main d'œuvre qualifiée pour mener la recherche-développement, afin d'élaborer de nouveaux procédés et produits. Cela requiert aussi d'améliorer les conditions de travail et d'établir une nouvelle organisation du travail.

Répondre aux enjeux de développement de l'humanité implique de supprimer les dépenses d'armement.

L'enjeu de la finalité du développement et du développement social est au cœur de l'affrontement, ce d'autant que les contradictions vécues entre modernisation technologique et dégradation de l'emploi comme de l'environnement sont imputées aux technologies. Ce ne sont pas les technologies qui en sont la cause, mais la façon avec les forces dominantes les utilisent pour poursuivre leur objectif « de faire de l'argent ». Les technologies doivent être utilisées tant pour alléger le travail que pour protéger l'environnement.

Une nouvelle organisation de la production et des échanges est indispensable

La contestation de l'idéologie libérale, du fait de la crise, crée de nouvelles possibilités de rassemblement et de mobilisation pour avancer vers une nouvelle organisation sociale et économique.

Pour atteindre les objectifs présentés ci-dessus (réduire la pauvreté et la précarité, produire et répartir autrement les richesses, s'attaquer aux gaspillages, protéger l'environnement, développer des services publics de qualité, etc.), il est inévitable de contester la domination des capitalistes sur le contrôle des moyens de production et d'échanges en renforçant la place des pouvoirs publics et des salariés dans ce contrôle. La démocratie doit envahir tous les niveaux de décisions.

A partir de cette conquête, il sera possible de renforcer les coopérations nationales et internationales pour réduire le rôle du profit et de la compétition.

Vote global sur le texte avec les amendements

40 pour

13 abstentions

3 contre

texte adopté

Exposé de Nasser MANSOURI, économiste de la Confédération, introductif à la journée d'Etudes du 13 juin 2012

<http://websyndicats.vjf.cnrs.fr/sntrscgt/spip.php?article748>

Pour voir les votes sur les Amendements présentés lors du CSN au texte sur le développement humain (Amendements)

Décision sur le débat sur la Grille indiciaire

A propos de la grille des AI, la décision est prise :

- de ne pas voter sur les grilles en CSN
- de constituer un groupe de travail, pour avancer de manière constructive sur le sujet
- et de reporter à une journée d'étude au mois de décembre suivi d'un CSN pour prendre une décision.

Vote pour cette décision:

11 abstentions

1 contre

44 pour